

Régénor™ Référence

Amendement Organique NFU 44.051

- Rendement en Humus stable 630 Kg/T pour améliorer la qualité de votre sol. Cette fraction sert à régénérer le complexe argilo-humique.
- 90 Kg/T de matières organiques facilement minéralisable qui vont activer la vie microbienne.

Composition

ELEMENTS NUTRITIFS	
Matière sèche	90%
Matière organique sur brut	73%
Azote total	2,0%
dont organique	2,0%
Phosphore total	0,5%
Oxyde de potassium total	0,7%
Oxyde de magnésium total	0,5%
Kg d'humus /T (ISB)	630
C/N	18,2
Exempts de déchets urbains (boue, compost)	

Produit formulé à partir de matières organiques : pulpes, de tourteaux végétaux et de bases humiques compostées.

Produit Utilisable en Agriculture Biologique. Conforme au règlement CE 889/2008

Application/Culture en kg/ha

Culture	Plantation	Entretien
Vigne	3 à 10 T	1 à 3 T
Arboriculture	3 à 10 T	1 à 3 T
Maraichage pleine terre	3 à 5 T	1 à 4 T
Maraichage sous abris	3 à 7 T	4 à 6 T

Il est toujours préférable d'enfouir l'amendement.



Granulométrie

Bouchons de 5 mm de diamètre.
Granulation à froid. Poudre.

Conditionnement

- Sac de 25 kg / palette de 1350 kg
- Big-Bag de 500 et 1000 kg
- Bennes sur pieds



HAIFA FRANCE
Avenue de la République 34400 LUNEL VIEL
Tél. 04 67 83 50 70 - Fax. 04 67 71 90 51